



INTER COLLECTIVITE DU SOUROU
*Actions intégrées pour le développement durable
de la vallée du Sourou au Mali*

Site web : www.souroumali.org

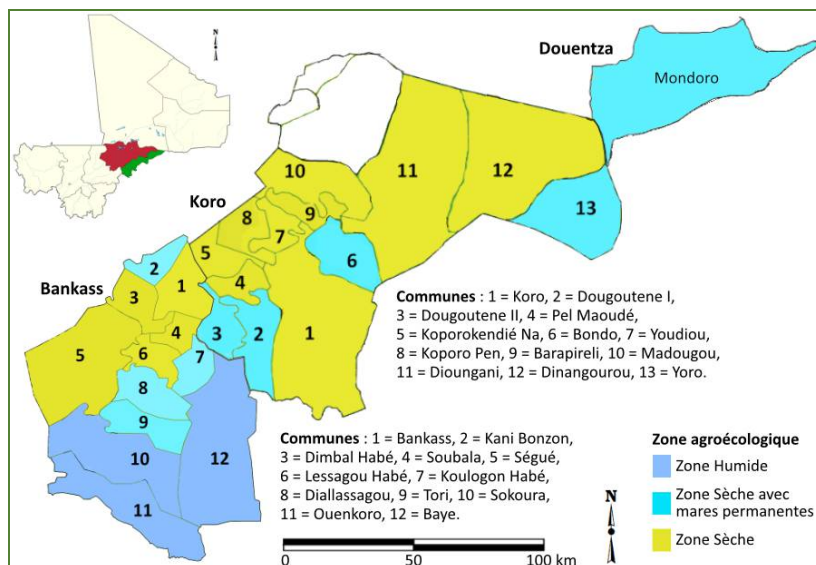
E-mail : bureau@souroumali.org

Tél : +223 65 64 00 38 / 75 16 34 55 / 66 59 95 48

Programme de Développement Intégré et Durable du Sourou avec son Evaluation Environnementale Stratégique (PDIDS/EES) au Mali - Résumé

La zone du Sourou dans la région de Mopti au Mali (carte 1), la partie-extrême nord du Bassin de la Volta, dispose de potentialités, en termes de ressources en eau, productions agricoles et de biodiversité (site Ramsar). Les principaux défis de la zone (partie humide et partie sèche) sont d'ordre sécuritaire, la gestion des ressources en eau et autres ressources naturelles connexes, la pauvreté et le chômage, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les changements climatiques, la croissance démographique, la dégradation du couvert végétal et la perte de la biodiversité. Dans une moindre mesure il faut citer, la pollution des eaux souterraines et de surface, la pollution par divers types de déchets et les maladies liées aux eaux. En plus dans la zone sèche il y a l'appauvrissement continu des sols.

La nécessité d'un partage équitable des ressources naturelles du sous-bassin du fleuve Sourou, de répondre aux nombreux défis ci-dessus cités et de valoriser durablement les énormes potentialités de la zone ont été les raisons pour la création de l'Inter Collectivité de Sourou (ICS). Composée de 26 communes et les cercles de Bankass, Koro et Douentza, l'ICS a été mise en place par une décision du Gouverneur de la région de Mopti conformément aux textes de la décentralisation au Mali.



Carte 1. Les trois cercles avec ces 26 communes formant l'Inter Collectivité du Sourou avec leur zones agroécologiques différentes. Inséré : la localisation de la Région de Mopti au Mali (en rouge) et la zone de Sourou dans la Région de Mopti (en vert).

L'ICS a décidée d'élaborer un programme de développement intégré et durable pour cette zone à travers une approche participative de GIRE/GRN des populations et d'assurer son portage politique et sa mise en œuvre. Le résultat est le **Programme de Développement Intégré et Durable du Sourou avec son Evaluation Environnementale Stratégique (PDIDS/EES)**.



Avec une telle approche tous les objectifs de développement durable, y compris ceux que promeuvent le décret d'EES, sont déjà intégrés dans la planification dès le démarrage du processus. Ensuite, un programme fédérateur comme le PDIDS/EES, dont le portage et le leadership sont assurés par l'ICS couplé à la participation effective des populations et la synergie et l'alignement des projets existants et futurs sont à même capable de relever ses défis majeurs de la zone du Sourou. Le processus de planification participatif et transparent répond aux exigences de l'EES. La validation de l'EES et l'obtention de l'autorisation environnementale par le MEADD sont devenues de règles avant le démarrage de la mise en œuvre des programmes.

Le PDIDS/EES s'inscrit dans l'atteinte des objectifs et de la mise en œuvre des accords et conventions internationaux signés et ratifiés par le Mali, des documents stratégiques majeurs de l'Afrique de l'Ouest, des documents stratégiques bilatéraux entre le Mali et le Burkina Faso (concernant le Sourou), mais aussi prend en compte le CREDD, le SRAT et le SDAGE au Mali. La prise en compte des aspects transfrontaliers donne également des opportunités de bénéficier et d'échanger des expériences pour l'élaboration d'un programme de développement intégré et durable avec son EES.



La **vision du PDIDS/EES** à l'horizon 2029 pour la zone de Sourou est définie comme suit : « *Contribuer au bien-être des populations et au maintien de l'intégrité écologique du Sourou aligné avec les objectifs du Cadre pour la Relance Economique et du Développement Durable (CREDD) et des Objectifs du Développement Durable* ».

L'**objectif du PDIDS/EES** est « *A l'horizon 2029, les 29 collectivités territoriales du bassin du Sourou auront amélioré leurs conditions de vie à travers le développement d'activités socioéconomiques et environnementales afin de renforcer leur résilience face aux changements climatiques* ».

Avec son PDIDS, l'ICS a décidée, en concertation avec ses populations, d'investir dans un avenir moderne prometteur et pacifique pour la zone du Sourou, en optimisant l'utilisation des ressources naturelles existantes et en tenant compte des changements climatiques. Les systèmes de production traditionnels seront progressivement innovés et contribueront au développement des chaînes de valeur à l'échelle de la région de Mopti, de l'Afrique de l'Ouest et au-delà.

Pour toute la durée du PDIDS (2019-2029), des axes stratégiques ont été validées par l'ensemble des parties y comprises celles du Burkina Faso, et concernent tous les secteurs du développement socio-économique et environnemental. Selon des critères sociaux, économiques et environnementaux, 9 axes stratégiques ont été priorisés pour la période 2019-2024 avec 6 axes transversaux clés qui viennent consolider la qualité de tous autres axes. Pour un ancrage des axes et en tenant compte la disponibilité de l'eau, la zone a été divisée en deux zones agroécologiques : une zone humide et une zone sèche (avec et sans mares permanentes avec d'importantes quantité d'eau ; carte 1).

Les axes stratégiques prioritaires sont : Paix et sécurité, Désenclavement, Agriculture, Elevage, Pêche et Pisciculture, Environnement-Gestion des Ressources Naturelles & Biodiversité, Santé, Eau potable, Hygiène & Assainissement (WASH), et Energie. Les axes transversaux sont : Changement Climatique, Ressources en Eau (transfrontalier), Promotion du genre, Aspects fonciers, et le Gouvernance et Suivi-Evaluation. Chaque axe stratégique et chaque axe transversal est présenté par *a*) son objectif à moyen terme (2025-2029) et court terme (2019-2024), *b*) la justification pour le choix des actions basée sur l'EES et *c*) les actions spécifiques programmés dans le temps en relation avec des outcomes (impacts) requis pour atteindre ses objectifs.



Pour l'EES, les étapes charnières de l'évaluation des effets potentiels des actions du PDIDS ont été : *a)* la prise en compte du zonage agroécologique (zone humide et zone sèche), *b)* la participation effective des populations, bénéficiaires directs du PDIDS, à toutes ses étapes notamment la validation des critères de sélection des actions par contrainte et axe stratégique, *c)* l'inventaire de plusieurs actions comme solutions aux contraintes prédéfinies par l'Equipe de Planification et Evaluation Régionale (EPER), *d)* la prise de décision pour le choix des actions proposées, et *e)* l'analyse EES sur les actions proposées couplée à leurs mesures d'atténuation en cas de besoin (chapitre 4 du volume 2).

Il est ressorti des analyses que le **scénario de développement sans le PDIDS** conduira à : *i)* la poursuite de la surexploitation des ressources, *ii)* la détérioration des indicateurs sociaux de base, et *iii)* la multiplication des conflits inter et intracommunautaires. La conséquence dans un futur proche pourra la dégradation avancée de l'écosystème. La non-réalisation d'un tel programme fédérateur ne contribuerait pas à l'atteinte des objectifs du CREDD et encore moins à ceux des ODD, et les stratégies de développement existants de la région de Mopti. En plus, la création de l'inter collectivité devient inutile car le mécanisme pour les orienter et guider n'existera pas. Enfin, sans le PDIDS, la synergie et alignement nécessaire pour le développement durable de la zone sera difficilement atteignable sans des pertes considérables de temps et des ressources financières.

L'analyse du **scénario de développement avec le PDIDS** dont l'ICS assurera le portage et est l'autorité qui a permis le choix des alternatives de solutions prometteuses (actions) intégrant les innovations de durabilité aux mesures possibles par secteur et axe stratégique. Ensuite, d'analyser les impacts des actions sur les sept composantes environnementales et de déduire leurs impacts positifs et négatifs avec des mesures d'atténuation. Enfin, les risques ont été identifiés en fonction de l'axe stratégique.



Il est ressorti des analyses des différents axes stratégiques que la mise en œuvre des actions sélectionnées permettra l'atteinte des objectifs du PDIDS, du CREDD et des ODD, par le respect les normes de développement durable et intégré. Cela inclue l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle, l'ouverture de perspectives socio-économiques pour près d'un million de personnes, la création d'emplois pour les femmes et les jeunes, la génération de revenus, la protection et la conservation de la biodiversité, la réduction des conflits inter et intracommunautaires, le retour de la paix et de la sécurité.

L'organisation de la mise en œuvre du PDIDS/EES se fera sous le guidage et la responsabilité de l'ICS avec une direction politique et une direction en charge de la supervision journalières des activités. Cette dernière sera le dispositif d'appui (genre operateur gestionnaire ; financé par l'Ambassade de Pays-Bas) qui gère des fonds, ainsi que techniquement des activités et renforce des capacités de l'ICS dans plusieurs domaines. Pour le suivi-évaluation du PDIDS/EES, l'ICS s'appuiera sur les cellules des directions régionales existantes. Ces cellules rendront compte à l'ICS de l'état d'avancement des projets, des difficultés rencontrées et des mesures correctives à prendre à travers les rapports d'activités périodiques, les défis rencontrés avec ces mesures d'atténuation effectués et les visites de terrain. Les évaluations à mi-parcours (5 ans) et finale (10 ans) du PDIDS avec son EES seront exécutées par des parties indépendantes.

Le PDIDS/EES demande un investissement de 190 milliards F CFA (équivalent à M € 292,3). Les populations sont disposées et prêtes de contribuer à cet investissement. En plus du fait que les projets de développement existants et planifiés contribueront, des investissements par les privés sont prévues.



Les principaux impacts (outcomes) sont : *a*) une augmentation des offres d'emplois (au moins 28.000 emplois permanents et 179.850 emplois temporaires), *b*) le renforcement des capacités dans des différents secteurs professionnels en vue d'obtenir des emplois et de produire plus efficacement, durablement et de meilleure qualité, et *c*) la prise en compte et le respect des différentes lois et textes réglementaires afin de mieux respecter les principes de base de la protection de l'environnement (biodiversité) et de la durabilité.

En résumé : Avec la mise en œuvre du PDIDS/EES tous les groupes communautaires du bassin profiteront en équivalence de ce développement pour les générations actuelles et futures sans les modes de vie traditionnels sont radicalement bouleversés. Les valeurs écologiques et culturelles seront préservées en tant qu'atouts économiques et pour ces mêmes populations.

L'ICS croit fermement qu'avec le soutien des autorités internationales de la gestion de l'eau, de l'Etat malien et des PTF, elle sera en mesure de créer une plate-forme permettant de diriger les actions et d'accélérer l'opérationnalisation de sa vision, réduisant ainsi à court terme les causes de tensions sociales et de conflits. L'ICS invite les investisseurs (Etat, PTF et privés) qui se retrouvent dans le PDIDS, à utiliser le PDIDS comme cadre pour adosser leurs propositions d'investissement. A cette fin, l'ICS mettra à jour si nécessaire le PDIDS couplé avec la mise à jour de l'EES et demandera aux nouveaux projets leurs Etudes d'Impact sur l'Environnement et Sociale (EIES) qui font désormais partie intégrante du processus de planification au Mali.

L'ICS avec son bureau permanent à Bankass a pris son autorité et rôle de maitre d'ouvrage pour gérer ce processus. Elle restera en communication permanente avec toutes les parties prenantes pour un meilleur futur et plus assuré des populations de la zone du Sourou.

Details sont disponibles. Le PDIDS/EES a sa publication dans quatre volumes :

- Le volume 1 (PDIDS) présente le programme en tant que tel avec le contenu suivant : *a*) les défis de la zone (état des lieux), *b*) les justifications du programme (les décisions prises et leur « pourquoi » des Axes Stratégiques), *c*) les actions préliminaires pour la deuxième phase (2025-2029) et *d*) des actions détaillées pour la première phase (2019-2024). Ces dernières ont été définies en étroite collaboration avec les populations et les organisations de la société civile sous le portage et le leadership de l'inter collectivité du Sourou (ICS) de même que les résultats de l'EES (volume 2). Cela permettra à l'ICS de prendre ses premières décisions à travers le PDIDS version 1.0 y comprises également les actions sans regret formulées ;
- Le volume 2 (EES) présente l'analyse environnementale : les explications et les justifications des actions proposées dans le PDIDS basées sur le processus d'analyse environnementale, la validation des actions auprès des populations, et leur mise à jour en décrivant également les mesures d'atténuation pour éviter les effets néfastes des actions proposées. Ce volume représente le rapport environnemental que le décret sur l'EES requiert ;
- Le volume 3 (Diagnostic) présente la base de données, les états de lieux en détails (basée principalement sur des enquêtes de terrain auprès des populations et les données statistiques historiques), les analyses détaillées déterminant les actions nécessaires pour les différentes zones agroécologiques dans le PDIDS, et l'esquisse de budget détaillé du PDIDS initié par l'EPER. Les détails figurant dans ce volume sont les résultats mis à jour après les ateliers de restitution et de la validation avec les populations ;
- Le volume 4 (Synergie & Alignement) présente un aperçu des programmes et projets de développement (des actions de tiers qui exécutent déjà une partie du PDIDS) qui sont déjà en cours ou en préparation : *a*) dans le Sourou malien, *b*) dans le Sourou burkinabé, *c*) comme un projet transfrontalier, et *d*) des projets hors de la zone du Sourou qui peuvent contribuer à la mise en œuvre du PDIDS. Ce rapport d'étape donne des options préliminaires pour une meilleure collaboration entre les programmes et projets en vue d'impulser leur impact collectif. Les projets qui ne figurent pas encore dans ce volume sont invités d'envoyer leur fiche d'information de projet (disponible via le site web www.souroumali.org) à l'ICS.



Résumé des spécificités des Axes Stratégiques

AS1. Paix et Sécurité

Objectif à très court terme : D'ici un an, la cohésion sociale est restaurée et améliorée et la situation paisible en qui en découle, donnent la possibilité de la mise en œuvre le PDIDS/EES.

Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement : 2.320 M FCFA (M € 3,6) ;
- Population affectée : 1.050.000 personnes (= 100% du total de la zone plus 25% du total hors de la zone) ;
- Création d'emplois : 600 personnes (100% femmes et jeunes) ;
- Renforcement des capacités/sensibilisation : 501.700 personnes directes (60% du total) ; 167.200 personnes indirectes (20% du total) ;
- Aspect de la durabilité : la paix et sécurité sont essentielles pour la mise en œuvre du PDIDS et demande des efforts de toute la population de façon continue ;
- Risques restants (au-delà des mesures d'atténuation) : des attaques terroristes persistantes.

Spécificité : Contexte sécuritaire très difficile dans la zone.

AS2. Désenclavement

Objectif à court terme : D'ici à 2024, les deux axes routiers prioritaires : Koro-Douentza long de 130 km et Bankass-Baye-Frontière avec le Burkina Faso long de 118 km sont réalisés, de même que et deux bacs hybrides de traversée sur le fleuve sont opérationnels.

Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement des pistes (phase 1) : 15.180 M FCFA (M € 23,4) ;
- Coût de l'investissement des bacs de traversée + bretelles : 1.640 M FCFA (M € 2,5) ;
- Population affectée : 55.000 personnes (surtout les communes de Sokoura, Ouenkoro et Baye) ;
- Création d'emplois : 52 permanentes et 1.670 temporaires.

Spécificités

- Facilité d'écoulement des produits agricoles et de cueillette vers les grands centres de consommation ;
- Référence évacuation des patients à moindre coût et à temps ;
- Augmentation des revenus et gain de temps ;
- Sécurité routière (diminution des risques d'accidents) ;
- Facilité de traversée du fleuve des personnes et de leurs biens de même que les véhicules.

Aspect innovant : Introduction de bacs de traversée à moteur hybride (thermique et solaire).

AS3. Agriculture

Agriculture en zone humide

Objectif à court terme : D'ici à 2024, au moins 10.800 ménages (correspondant à 64.800 personnes) auront atteint l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle à travers l'aménagement de 1.200 ha (15% du potentiel aménageable) et 10 Petits Périmètres Irrigués Villageois (PPIV) de 30 ha dans la zone inondée et le développement de chaînes de valeur avec des spéculations à haute valeur ajoutée, moins consommatrices d'eau.

Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement : 12.445 M FCFA (M € 19,1) ;



- Population affectée : au moins 32.850 personnes direct ;
- Création d'emplois : 6.200 permanents (30% femmes) et 2.710 temporaires (60% femmes) ;
- Renforcement des capacités : environ 6.000 personnes directes et 60.000 personnes indirectes ;
- Aspect de la durabilité : le SAGE qui est développé donnera plus d'informations sur les quantités d'eau utilisable pour l'irrigation. C'est pourquoi les superficies aménagées sont tenues faibles dans la première phase ;
- Risques restants (au-delà des mesures d'atténuation) : 1) la disponibilité de l'eau pour l'irrigation (dépendance du régime de gestion avec les vannes de Léry au Burkina Faso) ; 2) la variabilité de l'eau des pluies dans le temps et spatial en termes de quantité et intensité et 3) les conflits d'intérêt au sein les organisations.

Spécificité : Elaboration du SAGE et un accord avec le Burkina Faso sont indispensable pour atteindre le but de long terme.

Aspects innovants

- Vis d'Archimède, équipée d'énergie solaire ou éolienne (cf. l'expertise du Burkina Faso) ;
- Respect des normes d'irrigation selon les types de cultures (utilisation efficiente de l'eau).

Agriculture en zone sèche

Objectif à court terme : D'ici à 2024, au moins 4.600 femmes directe plus 1.150 producteurs (correspondant en total à environ 71.700 ménages bénéficiaires) auront atteints l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle.

Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement : 7.262 M FCFA (M € 11,2) ;
- Création d'emplois : 10.735 personnes permanentes et 3.310 personnes temporaires ;
- Renforcement des capacités : 5.850 personnes directes ; 57.750 personnes indirectes ;
- Population affectée : environ 77.650 personnes directes et indirectes ;
- Aspect de la durabilité : Avec la professionnalisation des chaines valeurs, l'augmentation anticipée des revenus et couplés avec des systèmes d'agroforesterie, les producteurs et productrices produiront plus durable et des produits de meilleure qualité. Le renforcement de capacités entre les producteurs et productrices eux-mêmes est un facteur clé pour le transfert des compétences (expertise) techniques adaptées au changement climatiques ;
- Risques restants (au-delà des mesures d'atténuation) : 1) la non acceptation des propriétaires terriens pour l'expropriation de leurs terres, 2) la marginalisation des femmes dans la répartition des différents avantages liés à cette intensification, 3) La variabilité de l'eau des pluies dans le temps et spatial en termes de quantité et intensité, et 4) les conflits d'intérêt au sein les organisations (p. ex. une continuation des projets des ONGs et autres organisations internationales opérant en silo).

Spécificité : Redynamisation des Commissions Foncières (COFOS).

Aspects innovants

- Reboisement compensatoire avec la technique PLASA (plantation des arbres dans des trous profonds avec un arrosage limité) ;
- Transformation des produits agricoles locaux à grande échelle.

AS4. Elevage

Objectif à court terme : D'ici à 2024, au moins 9.100 ménages (correspondant à 54.600 populations) auront atteint l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle et générer des revenus à travers un élevage productif, sain et durable.



Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement : 51.417 M FCFA (M € 79,1) ;
- Création d'emplois : 4.040 permanents (99% femmes et jeunes) et 350 temporaires ;
- Renforcement des capacités : 4.200 personnes directes ; 42.000 personnes indirectes ;
- Population affectée : 50.590 personnes directes et indirectes ;
- Aspect de la durabilité : Les effectifs du bétail sont suivis pour éviter le surpâturage et des mesures seront pris. Les parcs des animaux, les piste de transhumance et les installations nécessaires seront réassurées dans les Plans de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) ;
- Risques restants (au-delà des mesures d'atténuation) : 1) La non-acceptation des propriétaires terriens pour l'expropriation de leurs terres ; 2) La marginalisation des femmes dans la répartition des différents avantages liés à cette intensification et 3) Les conflits d'intérêt au sein les organisations (p.ex. continuation des projets des ONGs et autres organisations internationales de travailler en silo).

Spécificité : Professionnalisation des chaines de valeur de lait, des œufs, des cuirs et peaux.

Aspects innovants

- L'insémination artificielle ;
- Réalisation d'une unité de transformation de lait ;
- Transformation durable de cuirs et peaux ;
- Le déstockage du cheptel.

AS5. Pêche et Pisciculture

Pêche et Pisciculture en Zone Humide

Objectif à court terme : D'ici à 2024, au moins 500 ménages de pêcheurs et de pisciculteurs auront améliorées leur alimentation et nutritionnelle et obtenues des revenus additionnelles grâce à une pêche durable et une pisciculture innovante.

Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement : 3.355 M FCFA (M € 5,2) ;
- Création d'emplois : 185 permanents et 830 temporaires ;
- Renforcement des capacités : 70 personnes directes et 700 indirectes ;
- Population affectée : 1.885 personnes directes et indirectes ;
- Aspect de la durabilité : le respect des tailles des filets réglementées par les lois et les zones protégées sont les bases pour éviter une surexploitation de poissons et promouvoir une régénération naturelle ;
- Risques restants (au-delà des mesures d'atténuation) : 1) Introduction des espèces de poissons qui détruisent les espèces locales ; 2) Les conflits d'intérêt entre des organisations (coopératives – unité de transformation) et 3) Une dépendance de l'eau sous-terrainne pour les étangs (compétition avec l'eau potable et les abreuvements des animaux).

Spécificités

- Redynamisation des conseils locaux de pêche ;
- Création des conseils locaux de pêche ;
- Vulgarisation des textes de la pêche traduits dans les langues locales.

Aspects innovants

- Introduction des espèces en voie de disparition ;
- Création des réserves piscicoles ;
- Création d'une unité d'alevinage ;



- Création d'une unité de fabrication d'aliment poisson ;
- Réalisation d'un marché moderne à poisson ;
- Introduction de cages flottantes dans la zone.

Pêche et Pisciculture en Zone Sèche

Objectif à court terme : D'ici à 2024, 30% des ménages de pisciculteurs auront améliorées leur alimentation protéinique et nutritionnelle et obtenues des revenus additionnelles grâce à une pêche durable et une pisciculture innovante.

Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement : 922 M FCFA (M € 1,4) ;
- Création d'emplois : 325 permanents et 2.650 temporaires ;
- Renforcement des capacités : 220 personnes directes et 2.200 personnes indirectes ;
- Population affectée : 5.395 personnes directes et indirectes ;
- Aspect de la durabilité : La disponibilité de l'eau pour des étangs est fonction des autres usagers. Le SAGE devrait faire des propositions pour un partage équitable de l'eau ;
- Risques restants (au-delà des mesures d'atténuation) : 1) Introduction des espèces de poissons qui détruisent les espèces locales ; 2) Les conflits d'intérêt entre des organisations (coopératives – unité de transformation) et 3) Une dépendance de l'eau sous-terrainne pour les étangs (compétition avec l'eau potable et les abreuvements des animaux).

Spécificité : Redynamisation des comités locaux de pêche.

Aspects innovants : Création d'une unité d'alevinage et d'une unité de fabrication d'aliment poisson.

AS6. Environnement, GRN & Biodiversité

Objectif à court terme : D'ici à 2024, le statut de la biodiversité est rétabli et améliorée, la gestion durable des ressources naturelles est assurée et impactent positivement sur les moyens d'existence de toute la population du Sourou.

Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement : 2.431 M FCFA (M € 3,7) ;
- Création d'emplois : 2.105 permanents et 158.640 temporaires ;
- Renforcement des capacités : 112.700 personnes directes ; 723.400 personnes indirectes ;
- Population affectée : 836.100 personnes et indirect ;
- Aspect de la durabilité : grâce au renforcement de la capacité, la population est devenue consciente de l'importance de la biodiversité et l'exploitation durable des ressources naturelles. L'inclusion de ces aspects dans le PDESC couplée avec un système de contrôle est une manière de l'exploitation durable des ressources naturelles de la part des usagers ;
- Risques restants (au-delà des impacts négatifs avec leurs mesures d'atténuation) : 1) la variabilité de l'eau des pluies dans le temps et espace en termes de quantité et intensité et 2) les conflits d'intérêt entre les organisations (protection – usagers).

Spécificités

- Nouveaux sites de mis en défens pour les espèces en voie de disparation ;
- Redynamisation des brigades de surveillance des forêts ;
- Mise à grande échelle les technologies de DRS/CES notamment la RNA ;
- Mise en place d'arboretums scolaires.



Aspects innovants : Production du Jus de fruits de sauvage et sur creusement de 4 mares à caïman.

AS7. Santé

Objectif à court terme : D'ici à 2024, l'offre des services sociaux de base notamment la santé et la santé reproductive de l'ensemble de la population est fortement améliorée.

Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement : 3.126 M FCFA (M € 4,8) ;
- Création d'emplois : 30 permanents et 187 temporaires ;
- Renforcement des capacités : 20 personnes directes ;
- Population affectée : 237 personnes directes ;

Aspect innovant : La transformation des Centres de Santé de Référence (CSREF) et Centre de Santé Communautaire (CSCOM) en centres de santé transfrontalière.

AS9. Eau potable, hygiène & assainissement

Objectif à court terme : D'ici à 2024, le cadre de vie des populations est amélioré à travers une augmentation de l'accès équitable à l'eau potable et un assainissement durable.

Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement : 22.880 M FCFA (M € 35,2) ;
- Création d'emplois : 46 permanents et 2.380 temporaires ;
- Renforcement des capacités : 1.200 personnes directes ; 12.000 personnes indirectes ;
- Population affectée : 15.625 directs et indirects ;
- Aspect de la durabilité : la sensibilisation et la formation des groupes cibles sont essentielles. Un système d'entretien des points d'eau modernes payé par les communes devrait être développé dans les meilleurs délais ;
- Risques restants (au-delà des mesures d'atténuation) : 1) Investissement dans plusieurs forages non productifs, et 2) Le difficile changement de comportement des bénéficiaires.

Spécificités

- Equipements installés par des nouveaux techniciens d'entretien (sous guidance) ;
- Amélioration de cadre de vie des populations (santé).

AS10. Energie

Objectif à court terme : D'ici à 2024, 50% des ménages utilisent moins de bois de chauffe et de charbon et 10% ont accès à des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement : 4,800 M FCFA (M € 7,4) ;
- Création d'emplois : 3.530 permanents et 7.100 temporaires ;
- Renforcement des capacités : 3.550 personnes directes ; 24.000 personnes indirectes ;
- Population affectée : 38.230 personnes directes et indirectes ;
- Aspect de la durabilité : le développement de la chaîne de valeur d'énergie renouvelable (les livraisons et l'entretien des équipements) est la base pour l'accès autonome et durable ;
- Risques restants (au-delà des mesures d'atténuation) : 1) La difficulté d'appropriation des nouvelles technologies par les bénéficiaires et 2) Le coût élevé des investissements initiaux.



Aspect innovant : La participation des jeunes à la création des entreprises d'énergie solaire pour impulser l'énergie comme chaîne de valeur pour créer des emplois.

AS13. Ressources en Eau

Objectif à court terme

D'ici à 2024, les ressources en eau du bassin du Sourou sont gérées efficacement au Mali, mais aussi entre le Mali et le Burkina Faso en prenant en compte les besoins des usagers et les différents secteurs (agriculture, élevage, pêche, écosystèmes, etc.) qui seront quantifiés dans le SAGE.

Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement : 5.000 M FCFA (M € 7,4) ;
- Création d'emplois : 100 directs ;
- Renforcement des capacités : 150 personnes directes ;
- Population affectée : 250 personnes directes et 836.100 personnes indirectes ;
- Aspect de la durabilité : dans le futur des mécanismes de financement (p.ex. fond de roulement) des collectes de données et l'entretien des équipements devraient être développés pour garantir les activités associées ;
- Risques restants (au-delà des mesures d'atténuation) : Variabilité interannuelle et intra-annuelle de la pluviométrie et des écoulements qui déterminent la disponibilité des ressources en eau.

Spécificités

- Amélioration du partage équitable des ressources entre les usagers, les secteurs, et entre Mali et le Burkina Faso ;
- Développement de la connaissance sur les ressources en eau souterraines et de surface (quantité et qualité).

Aspect innovant : Création des dispositifs de lecture automatique de la cote d'eau du bassin (stations limnigraphes) à côté des stations hydrométriques existantes.

AS17. Gouvernance et Suivi-Evaluation

Objectif à court terme : D'ici à 2024, l'ICS dispose de toutes les expertises et en collaboration avec des institutions partenaires et d'appui pilotent la mise en œuvre effective et le Suivi-Evaluation du PDIDS et son EES pour les bénéficiaires des populations et de l'environnement.

Bilan Investissement - Outcomes

- Coût de l'investissement : 1.663 M FCFA (M € 2,6) ;
- Population affectée : 500 personnes directes et 835.600 indirectes ;
- Création d'emplois : 12 permanents et 6 temporaires ;
- Renforcement des capacités : 25-30 personnes directes ;
- Risques restants (au-delà des mesures d'atténuation) : les structures de l'Etat au niveau de la région ne perçoivent pas encore l'importance de l'inter collectivité dans le processus de la décentralisation.

Spécificité : Une équipe de 4 femmes et 9 hommes bien motivée pour travailler ensemble et de contribuer au développement de toute la zone.

Aspects innovants

- L'inter collectivité est en charge pour le développement du PDIDS/EES et sa mise en œuvre ;
- La synergie et d'alignement des projets par ONGs et autres organisations pour éviter les chevauchements et impulser l'impact collectif.

